

Relevé de décisions

- Le Comité de pilotage du projet Saint-Sever Nouvelle Gare, copiloté par le Préfet de région, le Président du Conseil régional et le Président de la Métropole Rouen Normandie, s'est accordé sur la nécessité de mettre en place les dispositifs nécessaires à l'accélération du projet Saint-Sever Nouvelle Gare, en articulation avec le projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie dont les études préalables à l'enquête d'utilité publique sont relancées.
- Le Comité de pilotage souhaite engager la rédaction d'un contrat de Projet Partenarial d'Aménagement (PPA), dispositif contractuel créé par la loi ELAN en 2018 ayant pour objectif d'accélérer les grands projets urbains et de renforcer l'efficacité de l'intervention des acteurs privés et publics.
- Le contrat de PPA Saint-Sever Nouvelle Gare actera la gouvernance du projet copiloté par la Préfecture de région, la Région Normandie et la Métropole Rouen Normandie, en partenariat avec la Ville de Rouen, SNCF Réseau et sa filiale Gares et Connexions, l'Etablissement Foncier de Normandie et Voies Navigables de France. Il actera le programme d'études pré-opérationnelles 2021-2024 et les engagements réciproques, notamment financiers, de chacune des parties prenantes.
- Le PPA portera sur l'ensemble du périmètre d'études déclaré d'intérêt métropolitain en 2017 par la Métropole Rouen Normandie et faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation dans le Plan Local d'Urbanisme de la Métropole.
- Les partenaires se sont engagés à conclure le contrat de Projet Partenarial d'Aménagement Saint-Sever Nouvelle Gare d'ici la fin 2021.